

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

# DOSSIER DE PRESSE



24 | 03 | 2025

## BUDGET PRIMITIF 2025

“

**Notre budget 2025  
va protéger les Haut-Garonnais  
et préparer l'avenir.**

**SÉBASTIEN VINCINI**  
président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne



**Agir  
avec vous !**



***Nous restons une collectivité solide, un pôle de stabilité, dans un contexte national et international toujours plus incertain.***

**SÉBASTIEN VINCINI**

président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Avec les élus départementaux, nous avons relevé le défi de bâtir un budget responsable et protecteur qui nous permet de voir loin. Nous avons fixé un cap clair, guidés par l'intérêt général des Haut-Garonnais, dans un département qui accueille chaque année 17 000 nouveaux habitants, soit l'équivalent d'une ville comme Balma.

Pour maintenir un service public à la hauteur, il est nécessaire de continuer à investir, aux côtés des communes. Ce seront 259 millions d'euros qui vont être consacrés au développement de notre territoire. C'est un signal positif pour les entreprises et l'emploi local. C'est aussi un engagement fort, au moment où des collectivités sont réduites à une année blanche.

Ce budget, auquel nous consacrons également 1,590 milliard d'euros en fonctionnement, nous permet d'être là où nous sommes attendus, pour répondre à des besoins qui vont aller crescendo dans les années à venir. Que ce soit pour les enfants qui nous sont confiés, les personnes âgées et en situation de handicap, celles et ceux qui subissent la précarité, les violences ou pour qui une intervention rapide des pompiers est vitale. Nous avons également fait en sorte de maintenir ces politiques qui font l'identité du Département. Je pense en particulier à nos collégiens, avec le Parcours laïque et citoyen ou la lutte contre le harcèlement scolaire.

Sans oublier la bifurcation écologique que nous devons poursuivre pour les générations futures.

Pour parvenir à boucler ce budget, nous avons dû faire des choix courageux. Je fais partie de ceux qui préfèrent anticiper et maîtriser leur destin, plutôt que de procrastiner et d'en subir les conséquences plus tard. Nous avons concentré nos économies sur le train de vie du Conseil départemental, pour préserver au maximum nos politiques publiques essentielles. Ces choix, je les assume. Nous avons ainsi réduit la masse salariale de 3 %, diminué les frais généraux de 36 % et le budget communication de 26 %.

Ces décisions, nous ne les prenons pas par plaisir. Nous devons pallier les choix calamiteux des gouvernements successifs depuis 2017 qui ont dépensé l'argent public sans penser.

Nous restons une collectivité solide, un pôle de stabilité, dans un contexte national et international toujours plus incertain.

# SOMMAIRE



<b><u>La Haute-Garonne, un Département protecteur</u></b>	<b>4 - 7</b>
<b><u>Un engagement constant pour l'éducation</u></b>	<b>8 - 9</b>
<b><u>Garantir la cohésion sociale et l'équité entre les communes</u></b>	<b>10 - 11</b>
<b><u>Garder le cap de la bifurcation écologique</u></b>	<b>12 - 14</b>
<b><u>Les grands chiffres du budget primitif 2025</u></b>	<b>15</b>



# La Haute-Garonne, un Département protecteur

**La solidarité est l'ADN du Conseil départemental, qui préserve les politiques publiques essentielles pour soutenir les plus vulnérables. Les dépenses liées à l'action sociale s'élèvent à 988 M€ en 2025, ce qui représente 51,66 % du budget de la collectivité. Elles progressent de 2 % en 1 an.**

## RÉPONDRE À LA DEMANDE SOCIALE EN HAUSSE

### • 38 000 bénéficiaires du RSA en 2025

Le budget alloué aux allocations du RSA augmente de 10 M€ pour atteindre 243 M€ en 2025. Cette hausse est due à l'augmentation du nombre d'allocataires et à la revalorisation du RSA de + 4,6 % depuis avril 2024.

2025 : 38 000 allocataires (estimé), contre 37 779 en 2024.

Le Département maintient son engagement pour l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires du RSA (à hauteur de 9,36 M€) dans le cadre :

- du parcours d'accompagnement « ACTIPRO RSA » pour 6 000 allocataires du RSA par an ;
- de la Mission locale Haute-Garonne ;

- des Ateliers et Chantiers d'Insertion qui ont représenté 235 contrats à durée déterminée d'insertion en 2024, avec 31 structures bénéficiaires ;
- du soutien aux partenaires associatifs de l'insertion sociale.

### • Hausse du budget pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

Les aides aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap sont en augmentation de 4,47 % par rapport à 2024, réparties comme suit :

- personnes en situation de handicap, 252,74 M€ pour 9 946 allocataires (+ 3,8 %),
- personnes âgées, 174,24 M€ pour 34 543 allocataires (+ 1 %).

## EN CHIFFRES

### POLITIQUES DE SOLIDARITÉ :

**988 M€**  
+ 2%

### PROTECTION DE L'ENFANCE :

**257,28 M€**  
1<sup>er</sup> budget des dépenses sociales

### RSA ET INSERTION :

**254,85 M€**

### ALLOCATIONS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

**252,74 M€**  
+ 3,8 % d'allocataires

### ALLOCATIONS PERSONNES ÂGÉES :

**174,24 M€**  
+ 1 % d'allocataires

## EN CHIFFRES

### AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

**22 000** élèves  
bénéficiaires

**5,4 M€**

### TRANSPORTS SCOLAIRES

**43 800** élèves  
bénéficiaires

**20,6 M€**

### • La protection de l'enfance : 1<sup>er</sup> budget des dépenses sociales

En 2025, le Département consacrera 257,28 M€ à l'Aide Sociale à l'enfance et accompagne 8 344 mineurs et jeunes majeurs. En 10 ans, le Département de la Haute-Garonne a doublé son budget alloué à l'Aide sociale à l'enfance, qui est passé de 131 M€ en 2015 à 257 M€ en 2025.

### MAINTIEN DES POLITIQUES VOLONTARISTES POUR LE POUVOIR D'ACHAT

• **Maintien de l'aide à la restauration scolaire** qui permet de soutenir les familles les plus modestes, en compensant, intégralement ou à 50%, les frais de restauration de leur(s) enfant(s) en collège.

En 2023-2024, près de 22 000 élèves en ont bénéficié (12 247 collégiens à 50 % et 9 067 à 100 %).

Cette aide représente un budget de 5,4 M€ en 2025.

• **Soutien aux acteurs de l'aide alimentaire** en Haute-Garonne qui font face à une demande exponentielle et à l'arrivée de nouveaux publics, à hauteur de 330 000 € en 2025. Le Département maintient ainsi les subventions allouées aux associations têtes de réseau de l'aide alimentaire (Les Restos du cœur, les Restos BB, la Banque alimentaire, le Secours populaire) ainsi qu'aux associations de distribution et accompagne le développement des épiceries sociales et solidaires sur le territoire.

### • Expérimentation d'une Caisse Citoyenne de l'Alimentation

Le Conseil départemental est partenaire du projet de la Caisse Citoyenne de l'Alimentation (Caissalim) de l'aire urbaine toulousaine, lancé en janvier 2023 par l'INRAE et 16 acteurs associatifs du territoire. Il vise à proposer un accès universel à une alimentation locale et durable, tout en assurant une rémunération digne aux producteurs et transformateurs.

Cette expérimentation consiste en la création de Caisses citoyennes d'alimentation à Toulouse de 2023 à 2025 sur 4 territoires : Caisse Nord (Izard, Trois cocus, La vache, Lalande, Borderouge), Caisse Est (Pont des Demoiselles, St Exupéry, Montaudran, Empalot, Saouzelong, Ranguel) ; Caisse Ouest (Pradettes - Grand Mirail) ; Caisse Sud (Ramonville, Castanet). Un projet est en cours à Saint-Gaudens.

Le Conseil départemental a soutenu ce projet à hauteur de 30 000 € en 2024 et renouvelle cette subvention en 2025.

### • Transports scolaires pour 43 800 élèves

Le Conseil départemental gère les transports scolaires pour les élèves de la maternelle à la terminale sur le périmètre des 108 communes de Tisséo. Cela concerne 43 800 élèves et représente un budget de 20,6 M€ pour la collectivité.

Afin de préserver ce service, un forfait d'inscription de 30 € sera demandé aux familles à partir de la rentrée scolaire 2025/2026, auquel s'ajoutera un tarif de 15 € par enfant. Les familles les plus précaires pourront bénéficier d'une exonération totale.

Le Département poursuit par ailleurs la prise en charge du transport scolaire pour les élèves et les étudiants en situation de handicap, pour un budget de 16 M€. Près de 1 800 élèves en bénéficient.

## GARANTIR LA SÉCURITÉ DES HAUT-GARONNAIS

- **Un service public de téléassistance pour sécuriser le maintien à domicile des plus fragiles**

Le Conseil départemental propose un système de téléassistance gratuit aux personnes âgées de plus de 70 ans, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, leur permettant de rester à domicile en autonomie. Le dispositif Téléassistance 31 compte actuellement 29 500 personnes abonnées et évolue en moyenne de + 3 % chaque année.

En 2025, ce service restera gratuit pour les personnes bénéficiaires de l'APA, de la PCH et de l'allocation Adulte Handicapé.

Des tarifs préférentiels seront proposés aux personnes de plus de 70 ans ne bénéficiant pas de l'APA et aux personnes en situation de handicap.

- **Un budget préservé pour le Service d'Incendie et de Secours 31**

Pour répondre à la constante hausse démographique de la Haute-Garonne, le Conseil départemental maintient sa subvention de 60,23 M€ au budget de fonctionnement du Service d'incendie et de secours. Afin de garantir les délais d'intervention partout sur le territoire et pour moderniser les casernes, 2M€ d'investissement sont prévus au budget 2025.





# Des investissements pour préparer l'avenir

## La Maison des femmes

- Un nouveau lieu unique de prise en charge et d'accueil inconditionnel des femmes victimes de violences sur le site du CHU Purpan de Toulouse, inauguré le 3 mars dernier.

**Budget : 225 000 €**



## La restructuration du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF)

Le Département a lancé le projet de restructuration et d'extension du site du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille de la Haute-Garonne. Les études de programmation ont été réalisées en 2024, pour un lancement du concours d'architectes en juin 2025.

**Budget du projet : 31,4 M€**

Par ailleurs, des travaux ont été réalisés à hauteur de 300 000 € en 2024 pour adapter les locaux actuels et améliorer les conditions de vie et d'accueil.

Le CDEF est un établissement autonome relevant de la protection de l'enfance qui dispose de 248 places pour l'accueil de mineurs de 0 à 18 ans, les femmes enceintes ou mères isolées avec enfants de moins de 3 ans.

## 2 nouvelles casernes de pompiers en 2025

- Grenade-sur-Garonne : 2,58 M€, avec une réception du chantier courant juin 2025.
- Pibrac : 3,15 M€, avec une réception du chantier courant octobre 2025.

La restructuration de la caserne Toulouse-Lougnon, qui représente un budget de 6,5 M€ sera livrée en mai 2025. À Muret, la transformation d'un bâtiment destiné à la formation des sapeurs-pompiers sera livrée à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2025, pour un budget de 2 M€.



# Un engagement constant pour l'éducation

**Le Conseil départemental programme des investissements conséquents d'ici 2030 pour la construction et la rénovation des collèges et met en œuvre, au-delà de ses compétences obligatoires, des actions innovantes pour favoriser le vivre-ensemble et l'apprentissage de la citoyenneté dans les établissements.**

## • Poursuite du plan en faveur de la mixité sociale dans les collèges

Ce programme mené depuis 8 ans sur les secteurs des anciens collèges Raymond Badiou et Bellefontaine (dans le quartier du Grand Mirail à Toulouse) a permis la réaffectation de 2030 élèves dans des collèges favorisés de l'agglomération toulousaine. Le Département maintient les dispositifs d'accompagnement des élèves et des familles, tels que les navettes gratuites pour le transport scolaire et les actions de médiation assurées par l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) durant la pause méridienne.

## • Le Parcours laïque et citoyen dans les collèges

Le Département poursuit ce dispositif unique en France pour sensibiliser les élèves du CM1 à la 3<sup>e</sup> aux valeurs de la République, à la laïcité et à la citoyenneté.

Devenu un support pédagogique de premier plan pour les enseignants, il a touché 325 000 élèves depuis son lancement.

Par ailleurs, le Conseil départemental poursuit les Ateliers du midi, mis en place en 2020, afin de proposer des activités aux élèves sur la pause méridienne et favoriser un climat scolaire apaisé dans les établissements. En 2023-2024, 287 interventions ont ainsi été proposées dans 54 collèges.

## • Programme de lutte contre le harcèlement scolaire dans les collèges.

Depuis septembre 2023, le Conseil départemental déploie un plan de lutte contre le harcèlement scolaire dans les collèges via un catalogue de 35 actions de sensibilisation, le déploiement de volontaires en service civique dans les collèges pour accompagner les élèves, la distribution d'un guide pédagogique sur le harcèlement à tous les élèves...



## Des investissements pour préparer l'avenir

### Livraison de l'extension du collège des Ponts Jumeaux

Le collège Ponts Jumeaux fait l'objet d'une opération de grande ampleur qui comprend les travaux d'extension de l'établissement, pour atteindre une capacité de 480 élèves, ainsi que la restructuration des locaux existants (création d'une cuisine autonome, rénovation et végétalisation de la cour de récréation, réalisation d'un auditorium pour la classe orchestre...) et la rénovation énergétique du bâtiment (puits géothermie, panneaux photovoltaïques).

L'extension a été livrée lors des vacances d'hiver 2025.

La livraison finale de l'opération est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

**Budget de l'opération : 7 M€**

### 3 nouveaux collèges et 5 rénovations d'ici 2030

Aucamville et Plaisance-du-Touch : début des chantiers à l'automne 2025 pour une ouverture prévue à la rentrée de septembre 2027.

Mondonville : ouverture prévue en septembre 2029.

5 réhabilitations énergétiques : Nicolas Vauquelin et Bellevue à Toulouse, Robert Roger à Rieumes, Galilée à la Salvetat-Saint-Gilles et la Cité scolaire de Bagnères-de-Luchon.

Extension du collège George Sand à Toulouse : début des travaux en 2027.



Le nouveau collège de Castelnau-d'Estrètefonds inauguré en septembre 2024.



# Garantir la cohésion sociale et l'équité entre les communes

**Alors que la Haute-Garonne accueille 17 000 nouveaux habitants par an, le Conseil départemental reste mobilisé, aux côtés des acteurs du territoire, pour répondre aux besoins des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais.**

## **LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ**

### **• Le redéploiement des Maisons des solidarités**

Le Conseil départemental porte un engagement fort pour la proximité des services publics sur le territoire avec le réseau des 30 Maisons départementales des solidarités et leurs 90 points d'accueil ainsi que les 27 Maisons départementales de proximité.

Le Département poursuit son programme d'implantation et d'adaptation des Maisons des solidarités en Haute-Garonne, afin de faire évoluer la réponse sociale aux nouveaux besoins du territoire.

- En 2024 : Ouverture de la nouvelle MDS annexe de Grenade et des nouveaux locaux de la MDS de Villefranche-de-Lauragais.

- En 2025 : Lancement du projet de réhabilitation et d'extension de la MDS

d'Auterive et livraison des travaux de rénovation des MDS de Cierp-Gaud et de l'annexe de Montréjeau.

- À venir : Lancement de la restructuration de la MDS de Colomiers (début 2026), de la construction de nouveaux locaux pour la MDS à Carbonne et de la création d'un Pôle social.

### **• La réalisation d'équipements publics dans les communes**

Le Conseil départemental maintient ses aides aux communes à hauteur de 32M€ en 2025 pour leur permettre de réaliser des équipements publics de proximité et d'accueillir les nouveaux habitants.

Depuis 2024, le Conseil départemental a décidé d'augmenter sa participation financière (pouvant aller jusqu'à 50 %) pour les projets exemplaires en matière de performance énergétique, afin de relever le défi de la neutralité carbone des bâtiments publics.

### • Entretien des routes départementales

En 2025, un budget annuel de 36,15 M€ sera dédié à l'entretien et à la sécurisation des 6 200 kilomètres de routes du réseau départemental.

### • Soutien aux acteurs de l'éducation populaire, culturels et sportifs

Le Département reste engagé auprès des acteurs culturels, sportifs et d'éducation populaire, essentiels pour faire vivre le lien social. Il continuera à porter une offre culturelle de qualité et gratuite pour l'ensemble des habitants à travers ses lieux culturels répartis sur tout le territoire et à développer l'éducation artistique et culturelle auprès des collégiens.

Dans un contexte de budget contraint, le Département conserve l'ensemble de ses propres festivals, mais en proposant une nouvelle périodicité. Ainsi à l'automne 2025, sera organisée la 39<sup>e</sup> édition du Jazz sur son 31, et en 2026 la 28<sup>e</sup> édition du festival 31 Notes d'été. La Semaine des Cultures urbaines est quant à elle maintenue chaque année.

### • Poursuivre le dialogue citoyen : une deuxième Assemblée citoyenne en 2025

Le 1<sup>er</sup> mars 2025 et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, un appel à volontariat a été lancé pour constituer la deuxième assemblée citoyenne du Département. Celle-ci sera composée de 108 membres volontaires (4 par canton, 2 femmes et 2 hommes) pour une durée de 18 mois et sera installée à l'automne 2025. Cette initiative fait suite à l'expérience réussie de cette toute première instance de démocratie participative entre octobre 2022 et janvier 2025.



## Des investissements pour préparer l'avenir

### Une importante rénovation du siège des Archives départementales de Toulouse

- Lancement du chantier de rénovation du siège des Archives départementales (11 et 14 boulevard Griffoul Dorval à Toulouse) à l'automne 2025
- Durée prévisionnelle des travaux : 3 ans
- Objectif : répondre aux exigences actuelles de conservation des documents

**Budget : 18 M€**

### La construction d'un nouveau pont à Mirepoix-sur-Tarn

- Construction du nouveau pont et aménagement des abords, côté Mirepoix-sur-Tarn et côté Bessière
- Projet d'un pont « bi-poutre mixte » retenu en 2022 en concertation avec les élus locaux et habitants de Mirepoix-sur-Tarn et de Bessières
- Poursuite des études et autorisations environnementales en 2025

**Budget : 16 M€**

### La poursuite des travaux de la déviation de Bessières

- Poursuite du chantier de la déviation de la RD 630 à Bessières, lancé en septembre 2024, pour une durée de 2 ans
- Projet : une nouvelle route départementale à 2 voies sur 3,2 km qui contournera le centre-ville de Bessières et suivra le tracé de l'ancienne voie ferrée

**Budget : 12 M€, dont 30 % cofinancés par la Région Occitanie au titre du Réseau Routier d'Intérêt Régional.**

### Le démarrage des travaux du pont de fer de Lacroix-Falgarde

- Transformation du pont de fer de Lacroix-Falgarde en passerelle piétons-cycles
- Démarrage des travaux au printemps 2025 pour une mise en service à l'été 2026

**Budget total : 3 M€ dont 1,4 M€ financé par le Département** aux côtés des autres financeurs (État, le Sicoval, le Muretain Agglo et les communes de Lacroix Falgarde, Pins-Justaret et Pinsaguel)

### La finalisation des travaux du carrefour giratoire pour le nouveau lycée d'Auterive

- Démarrage du chantier en janvier 2025 pour finaliser le carrefour de la RD 820 avec la RD12D qui desservira le futur lycée d'Auterive en construction. Les travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage du Bouet et de deux arrêts de bus sont également programmés.

**Budget total : 1,2 M€, dont 740 000€ financés par le Département** aux côtés des autres financeurs (Région Occitanie, l'État et la commune d'Auterive).

### L'aménagement de la RD74 entre Le Vernet et Lagardelle-sur-Lèze

- Début des travaux le 28 avril 2025 pour achever l'aménagement de la RD 74 entre les communes de Lagardelle-sur-Lèze et du Vernet (réalisation de trottoirs et d'une piste cyclable). Livraison à l'été 2026.

**Budget : 2,88 M€**



# Garder le cap de la bifurcation écologique

**Dans un contexte d'état d'urgence climatique et de fort dynamisme démographique en Haute-Garonne, la question de l'adaptation et de la soutenabilité du territoire est au centre des politiques du Conseil départemental.**

- **Un plan pour la bifurcation écologique en 2025 validé par des scientifiques**

En juin prochain, un plan pour la bifurcation écologique sera proposé en session à l'Assemblée départementale. Il prévoit notamment la création d'un conseil scientifique indépendant, constitué d'une dizaine d'experts, qui passera au crible l'ensemble des actions de la collectivité pour aider à la prise de décision sur l'ensemble des politiques de la collectivité.

- **Le Département engagé pour les transports en commun du quotidien**

Le Conseil départemental s'est fortement engagé hors compétence à hauteur de 201 M€ dans le développement des transports en commun

sur l'agglomération toulousaine, afin de faciliter les déplacements et de réduire les gaz à effet de serre.

Le Département de la Haute-Garonne est le 2<sup>e</sup> financeur d'Occitanie de la Ligne à Grande Vitesse (LGV). Il contribuera à hauteur de 534,3 M€ à ce projet d'envergure nationale, après déduction faite des recettes de fiscalité, ce qui représente 13,63 % du montant total des investissements et 24,42 % de la part versée par les collectivités territoriales d'Occitanie.

Le Conseil départemental est aussi engagé dans le projet de Service Express Métropolitain (SERM) qui a été labellisé le 27 juin 2024 par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministre chargé des Transports.

## **Le Département, pilote d'une étude inédite sur les nappes d'eau souterraines dans les Pyrénées**

Réalisée sur 3 départements, la Haute-Garonne, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées, cette étude expérimentale sera conduite par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour recenser des zones souterraines susceptibles de contenir des ressources en eau et constituer de futures réserves stratégiques. Les objectifs scientifiques seront de cartographier et de comprendre ces zones, dites « nappes souterraines fluvio-glaciaires », à fort intérêt hydrogéologiques et qui nécessitent de nouvelles données.

Un levé géophysique hélicoptéré sera réalisé sur 800 km linéaires avec un équipement unique en Europe, puis un forage à 200 m de profondeur sur zone permettra de définir si ces nappes peuvent constituer des réserves renouvelables, dans quelle proportion, tout en les sanctuarisant.

L'étude durera 4 ans avec un démarrage prévu au premier trimestre 2025, pour un budget global de 2 748 800 €. Le financement est réparti entre les partenaires.



Levé géophysique hélicoptéré unique en Europe.



# Des investissements pour préparer l'avenir

## Préserver la ressource en eau à l'horizon 2050

Pilote du projet de territoire Garon'Amont, le Conseil départemental de la Haute-Garonne continue de déployer son plan d'actions pour préserver et mieux connaître la ressource en eau disponible. Il mène aussi des expérimentations innovantes pour anticiper les déficits annoncés par les experts scientifiques, dont l'expérimentation de recharge de nappes active R'Garonne.

Le Département continue de participer au fonctionnement du barrage de Montbel à hauteur de 204 000 €. Ce barrage est un ouvrage structurant de 60 millions de m<sup>3</sup> d'eau pour le soutien d'étiage estival qui sécurise l'approvisionnement en eau d'une partie de la Haute-Garonne.

Par ailleurs, afin d'accompagner les syndicats mixtes haut-garonnais, dont Réseau 31, pour la sécurisation, la modernisation et l'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement, un budget global de 10,26 M€ sera consacré à la gestion de la ressource.

## Décarboner les mobilités du quotidien

Afin de développer des solutions alternatives à la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien, le Conseil départemental est pilote sur l'aménagement du Réseau Express Vélo et des aires de covoiturage hors métropole.

Le déploiement de la phase 2 des Réseaux Express Vélo (REV) est en cours, ainsi que le soutien du réseau cyclable des communes à hauteur de 2 M€.

Le Conseil départemental poursuit le développement des aires de covoiturage, avec un objectif de 3 000 places d'ici 2028.

**28 M€ sont investis pour la phase 2 de déploiement du Réseau Express Vélo de 24,1 km sur 3 ans (2024, 2025 et 2026).**

**440 places supplémentaires sont programmées sur 10 aires en 2025.**

Près de 200 places sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental sont programmées pour un budget d'1 M€ :

- 7 aires : Fonsorbes, La Magdeleine-sur-Tarn, Villemur-sur-Tarn, Lespiteau, Pechbonnieu, Lacroix-Falgarde, Saint-Paul-sur-Save,
- 3 aires sous maîtrise d'ouvrage Vinci Autoroutes – 240 places au total - À la sortie des échangeurs de : Montgiscard, Estancarbon (Saint-Gaudens), Villefranche-de-Lauragais,
- 1 aire supplémentaire à l'étude à Auterive avec les travaux d'aménagement du giratoire du futur lycée.

De 2019 au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 56 aires ont été réalisées pour 1 478 places soit un budget de 5,88 M€.

### EN CHIFFRES

**RÉSEAU EXPRESS VÉLO  
2024-2026 :**

**28 M€ pour 24,1 km**

**Objectif : + de 100 km  
de REV pour un  
investissement de 100 M€**

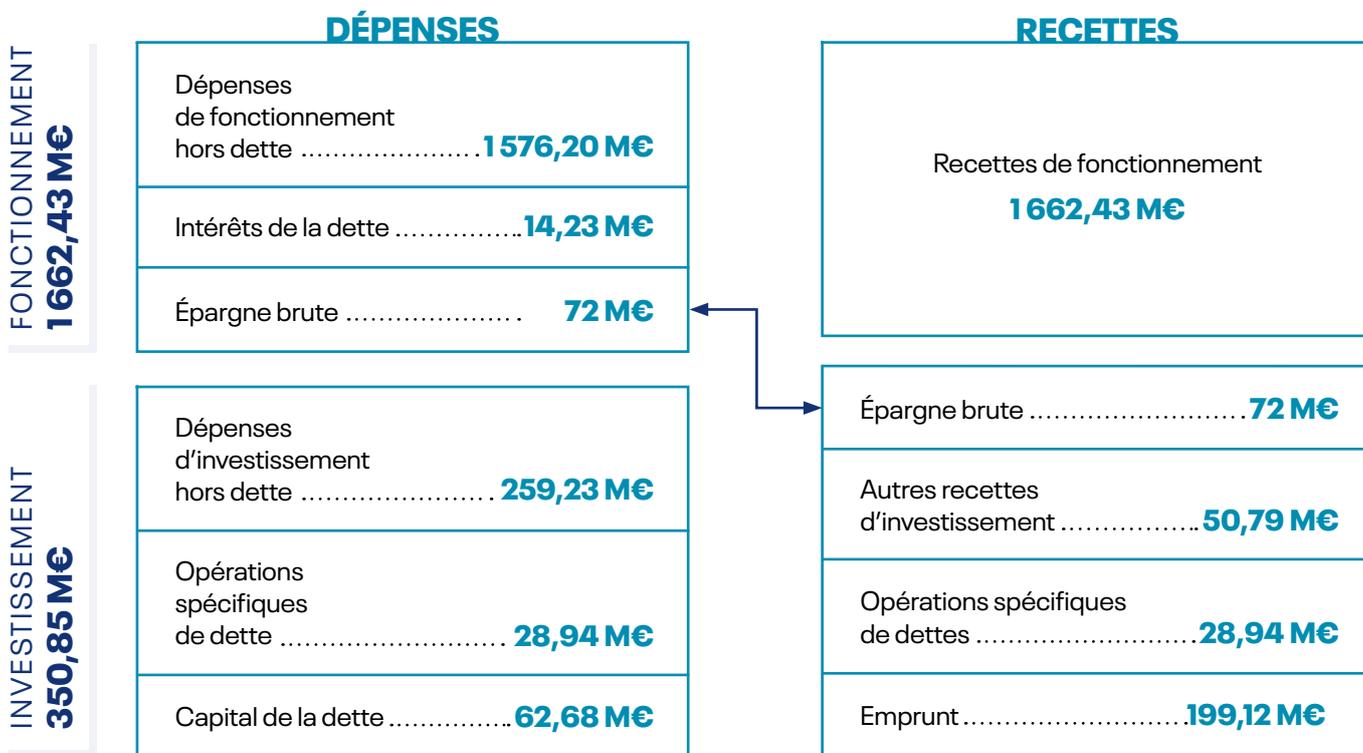
**AIRES DE COVOITURAGE  
2025 :**

**+ 440 places**

**1 M€ pour 10 aires**

# Les grands chiffres du Budget primitif 2025

**BUDGET PRIMITIF 2025 : 1 941,28 M€**



## Politiques prioritaires

Politiques sociales  
**+ 2 %**  
Autonomie  
**+ 4,47 %**  
Protection de l'enfance  
**+ 1,30 %**

## Effort de maîtrise sur les dépenses de fonctionnement

Moyens généraux  
**- 36 %**  
Communication  
**- 26 %**  
Patrimoine départemental  
**- 8 %**  
Masse salariale  
**- 3 %**



## CONTACTS

### **Cécile van de Kreeke**

**Responsable des relations presse**

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

### **Coralie Bombail**

**Attachée de presse**

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42 - 07 77 70 22 27

### **Ariane Mélazzini-Déjean**

**Attachée de presse**

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

### **Fabienne Pascaud**

**Attachée de presse**

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58

Toutes les infos sur :



**espace-presse.haute-garonne.fr**  
**haute-garonne.fr**



Conseil départemental de la Haute-Garonne  
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9